



L'enquête de l'incubateur des Ateliers de Paris

Le Bureau du Design, de la Mode et des Métiers d'Art, en charge de la mise en œuvre de la politique de la Ville de Paris en faveur des métiers de création, a conduit en 2023 une enquête auprès des ancien·nes résident·es des Ateliers de Paris. Cette enquête a été adressée à 194 entreprises ayant quitté l'incubateur depuis au moins un an avec un retour de 104 d'entre elles. Les dirigeant·es sont à 67% de femmes et 33% d'hommes.

Secteurs d'activités des résident es

L'incubateur accompagne des créateur·rices dans les secteurs du design, de la mode et des métiers d'art.



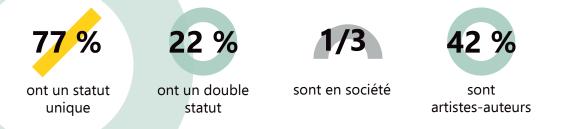
Nature de leurs activités

La majorité des entreprises perdurent dans leur domaine d'activité.





Statuts et régimes d'entreprises



Collaborateur.ices

Lors de l'année 2022, ils et elles ont accueilli des collaborateur-ices au sein de leur structure.



en design, ont fait appel à au moins **1** stagiaire ou freelance

50 %

en mode, ont fait appel à au moins **5** stagiaires ou freelances

en métiers d'art, ont fait appel à au moins **1** stagiaire

ont eu des salarié·es

Atelier et organisation

Une majorité des entreprises occupe des locaux professionnels gérés par les bailleurs sociaux de la Ville de Paris.



partagent leur local avec une autre entreprise



ont un local qui appartient à un bailleur social/ Ville de Paris

ont un local qui appartient à un bailleur privé

travaillent à domicile



continuent de travailler à Paris

Lieu de fabrication des produits

La fabrication locale est largement soutenue et intégrée dans une logique d'éco-conception.



fabriquent exclusivement en France

fabriquent exclusivement à Paris

Export

L'export reflète un intérêt stratégique, soulignant l'importance de la diversification géographique dans la stratégie commerciale de ces entreprises.

49 %

développent des activités à l'export 63 %

ont un chiffre d'affaires pour lequel l'exportation représente plus de 30%

Chiffre d'affaires



ont un chiffre d'affaires supérieur à 50 000 euros



ont un chiffre d'affaires supérieur à 180 000 euros

L'écoconception

83,3 %

sont engagé·es dans la prise en compte de leurs impacts En privilégiant matières premières fabriquées localement, naturelles, écologiques ou récupérées ils et elles s'engagent dans un approvisionnement responsable.

La fabrication est la plus locale possible afin de réduire l'impact des déplacements et des transports et de s'assurer des bonnes conditions de travail des différents prestataires. La production est quant à elle maitrisée : artisanale, en petite série voire sur-mesure ou en précommande, afin de limiter les stocks.

L'upcycling et le réemploi sont souvent intégrés dans leur processus de conception, avec également une réflexion sur le recyclage des déchets de production.

Leur démarche inclut aussi des partenariats avec des acteurs éco-engagés.

Collaborations entre résident.es

64,7 %

ont développé un projet en collaboration avec un.e autre résident·e



c'est la moyenne des collaborations par résident·e Ces collaborations incluent des **projets d'expositions**, de **boutiques éphémères**, de **scénographies**, de **direction artistique**...

Des collaborations spécifiques pour des événements tels que la **Paris Design Week** et le **Parcours Bijoux** sont également notables.

Des collaborations spécifiques pour des événements tels que la Paris Design Week, les Journées Européennes des Métiers d'Art ou le Parcours Bijoux...

Certains échanges sont davantage axés sur le partage de services et de compétences, le conseil ou les recommandations de personnes ressources...